Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement



31030 - Insertion professionnelle

Proposition d'attribution de subvention et d'approbation d'une convention d'objectifs et de moyens à conclure avec l'association "Les Jardins de la Montagne Verte"

Rapport n° CP/2017/416

Service gestionnaire:

I - Mission action sociale de proximité

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention et d'approuver les termes du projet de convention d'objectifs et de moyens à conclure entre le Département et l'association "Les Jardins de la Montagne Verte" dans le cadre d'une action d'insertion de jardinage sur le terrain de la Maison du Département de Bischheim.

Le Conseil Départemental a adopté lors de sa réunion du 8 décembre 2016, le Plan Départemental de l'Emploi et de l'insertion (CD/2016/118), fixant les orientations stratégiques de la politique publique relative à l'insertion, l'emploi, et de lutte contre les exclusions.

Le projet « osons jardiner » proposé par l'association « Les Jardins de la Montagne Verte » est une action nouvelle qu'il est proposé de développer sur le site de la Maison du Département de Bischheim. Il est né de l'idée d'exploiter le terrain autour de la Maison du Département (environ 800 m2), pour enrichir le champ des réponses à la mission d'aide à l'insertion de publics en difficultés, le tout dans un contexte de prise en compte des nécessités de préservation de l'environnement.

L'action vise à :

- mettre en parcours d'insertion une quinzaine de bénéficiaires du RSA par an, dont des bénéficiaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, via une activité menée par une association conduisant un chantier d'insertion autour de la culture de légumes et fruits (agriculture biologique), et l'entretien des espaces verts restants, arbres et haies;
- contribuer par le don de produits frais aux besoins de l'épicerie sociale intercommunale et/ou des différentes associations caritatives locales vers qui les travailleurs sociaux orientent des usagers;
- créer en lien avec ces associations une activité bénévole (récolte/distribution), pouvant faire l'objet d'un engagement dans le cadre du dispositif CD67 volontaires ;
- développer des ateliers de pédagogie alimentaire menés par les travailleurs médicosociaux de l'UTAMS.

La mise en œuvre de cette action permettrait la réalisation de 1 000 heures d'activités d'insertion/an réparties sur 8 mois pour 15 personnes avec l'objectif d'au moins 50% de sortie vers l'emploi.

Il est proposé de confier ce projet à l'association « Les Jardins de la Montagne Verte ». Pour l'année 2017, il est proposé d'accorder à l'association une subvention de 5 000 € lui permettant d'engager la réalisation de cette action.

Cette association reçoit une centaine de personnes salariées, chaque année, éloignées de l'emploi pour la plupart. Leur travail au sein de l'association leur permet d'entamer ou de poursuivre un parcours de réinsertion tant social que professionnel. La culture de légumes, valorisante, leur permet d'acquérir des compétences à toutes les étapes des travaux agricoles. La production de légumes est effectuée dans une logique de développement durable et dans le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique. Les activités principales sont la production et la vente de légumes ainsi que leur transformation.

La Commission Territoriale du Territoire d'Action de l'Eurométropole a émis un avis favorable au présent rapport le 28 septembre 2017.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
43251	65-6574-541	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer pour l'année 2017 une subvention d'un montant de 5 000 euros à l'association "Les Jardins de La Montagne Verte";
- approuve les termes du projet de convention d'objectifs et de moyens à conclure avec l'association "Les Jardins de la Montagne Verte", dans le cadre de la mise en œuvre de l'action d'insertion « osons jardiner », joint en annexe ;
- autorise son président à signer ladite convention.

Strasbourg, le 28/09/17

Le Président,

Frédéric BIERRY